

(N° 182.)

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 23 JUILLET 1920

---

Rapport de la Commission de la Défense nationale,  
chargée d'examiner le Projet de Loi relatif à des  
opérations de prêts à faire aux invalides de la  
guerre.

*(Voir les n<sup>os</sup> 412, 437 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,  
séance du 16 juillet 1920, et le n<sup>o</sup> 164 du Sénat.)*

---

Présents : MM. DE RO, président-rapporteur; le chevalier BEHAGHEL,  
CUPERUS, DUMON (Alphonse), LIBIOULLE et VAN WETTER.

**MESSIEURS,**

C'est à l'unanimité que votre Commission vous propose l'adoption du  
projet.

Il arrive à son heure.

Il facilitera l'existence de nos glorieux invalides et encouragera leurs  
initiatives.

La loi est bien conçue tant dans ses détails que dans son ensemble.  
Elle ne saurait manquer de recevoir l'approbation du Sénat.

*Le Président-Rapporteur,*  
**GEORGES DE RO.**